



Athénée royal
**Gatti de
Gamond**

Internat « Brussels »

Rue Léopold de Swaef 27

1070 BRUXELLES

Tél : 02/520 13 00

Portable :0472/33 11 72

Email : administrateur@argattidegamond.be

L'équipe pédagogique est composée d'éducateurs d'internat diplômés de l'enseignement supérieur pédagogique (A1). L'Administrateur de l'internat est le « Chef d'équipe ». Il organise la vie au sein de l'internat, dirige l'intendance (repas et perception des pensions) de l'établissement et gère le personnel auxiliaire d'éducation y compris le personnel ouvrier.

L'internat peut accueillir 60 internes garçons (6 ans à 18 ans) durant l'année scolaire. Il est ouvert du lundi 06h45 (possibilité de déjeuner – inscription au préalable) au vendredi 08h00 (fermeture des portes de l'internat).

L'internat de l'AR Gatti de Gamond « Brussels » a été construit en 1977 et est situé dans le quartier du Scheut sur la Commune d'Anderlecht. Il est ancré dans un domaine verdoyant de 4,2 hectares et est proche des stations de métro STIB Gare de l'Ouest, Jacques Brel, Delacroix. L'internat est proche de la Gare Bruxelles-midi et de la Gare Centrale (SNCB).

Nos internes sont prioritairement inscrits à l'Athénée royal Gatti de Gamond mais l'établissement accueille, également, les élèves d'autres écoles de la capitale.

Les internes qui fréquentent l'Enseignement spécialisé (T1 et T8) sont accueillis au sein de l'internat. Le transport entre l'internat et l'école s'effectue par les bus scolaires de la COCOF.

☺ L'accueil à l'internat :

L'accueil (inscription) de l'interne et de son responsable légal sera un moment important. L'Administrateur rappellera le Règlement d'Ordre Intérieur et le Projet d'établissement de l'AR Gatti de Gamond. Le bulletin et le journal de classe ou autres documents pourraient être demandés à l'inscription de l'interne dans l'établissement.

L'inscription de l'interne dans l'établissement est un projet réfléchi.

☺ Les axes du Projet d'établissement (internat) au sein de l'école :

- *Les études pédagogiques* : Les axes seront basés sur la réussite scolaire de l'interne. Comment ? Par une organisation structurée des études. Le journal de classe sera paraphé quotidiennement par l'éducateur. Une aide spécifique sera assurée pour chaque interne.
- *Les activités préparées* : Elles sont organisées autour de 3 composantes (ludiques, culturelles et sportives).

L'équipe pédagogique encourage l'activité physique. Des activités spécifiques sont organisées durant le mercredi après-midi pour les internes du primaire et de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire. Les éducateurs vont à la découverte des musées ou « se jettent » à l'eau dans une piscine avec les internes. D'autres activités (escalade, patinoire...) sont organisées durant l'année scolaire. Des thématiques voient le jour, également, avec la collaboration de la Police de jeunesse, les pompiers de Bruxelles ou d'autres organisations.

- *L'encadrement social de l'interne par l'écoute des besoins sociaux des bénéficiaires.*

☺ Divers sur notre fonctionnement :

- ✚ Les repas sont préparés et servis à l'internat 3 fois par jour. Un buffet déjeuner (06h45) complet stimule nos internes à démarrer une bonne journée. La collation de 16h00 reconforte l'interne après l'école et un souper complet (18h30 ou 20h30) clôture la journée. Il sera composé du potage, le plat principal et le dessert. Les repas sont équilibrés, riches en légumes et ouvert à tous. Un service repas retardataires est organisé pour nos internes qui reviennent d'un club de sport après 20h00.
- ✚ Pour le repas de midi, l'interne préparera son sandwich le matin au déjeuner.
- ✚ Les chambres sont individuelles et la literie est fournie pour tous les internes.
- ✚ Les prix sont fixés par la Circulaire 8519 du 24/03/2022 de Wallonie-Bruxelles Enseignement :

2.197,75 € en pension complète pour 2022-2023 – enseignement primaire

2.542,42 € en pension complète pour 2022-2023 – enseignement secondaire

- ✚ Les dates pour les inscriptions 2022-2023 :

Du 27/06/2022 au 05/07/2022 et dès le 16/08/2022 de 09h00 à 16h00.

- ✚ Le wifi est disponible mais régulé par la Direction.
- ✚ Les sorties « extraordinaires » sont autorisées avec l'accord parental.
- ✚ L'utilisation du portable est limitée dans le temps et reste interdit pour le primaire.
- ✚ L'internat collabore, étroitement, avec les écoles afin de lutter contre l'absentéisme scolaire le décrochage.
- ✚ Nous collaborons, durant l'année scolaire, avec les responsables et services sociaux.